UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

Instituts thématiques

Inserm

Institut national de la santé et de la recherche médicale

2010 - 053 GG/RD

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS DESCARTES,**

**vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié**

relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**vu le décret du 19 mars 2009**

portant nomination du Président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale – M Syrota (André) ;

**vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°4**

dans sa séance du 15 au 17 juin 2009 ;

**vu l'avis émis par le conseil scientifique**

dans sa séance du 15 au 16 septembre 2009 ;

**D E C I D E N T**

**Art. 1** : Il est créé pour quatre ans une unité de recherche U 983 intitulée :

« Néphropathies héréditaires et rein en développement »

**Art. 2 :** L'unité de recherche U 983 exercera son activité dans les locaux situés :

Groupe Hospitalier Necker-Enfants Malades
Tour Lavoisier
149 rue de Sèvres
75015 PARIS

**Art. 3 :** L'Unité de recherche U 983 est administrativement rattachée à la délégation régionale de Paris V – Ste Anne.

**Art. 4** : Madame Corinne ANTIGNAC est nommée directrice de l'unité de recherche U 983 du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2013

**Art. 5 :** La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2010.

Fait à Paris, le 10 décembre 2009

Le Président de l'Université Paris Descartes

Le Président-directeur général de l'Inserm